

Compte rendu
REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SIVOS
LES COTEAUX PERIGOURDINS-LADORNAC

16 juillet 2020

20h30

Salle de réunion de Grèzes

MEMBRES PRESENTS:

J-M. CHANQUOI, A. MARTY, A. VEDRENNE , J-P. VERDIER, C. PESTOURIE, C. DONADIEU-MANIERE

MEMBRES ABSENTS: M. GERAUD(remplacée par Catherine PESTOURIE, suppléante)

SECRETAIRE DE REUNION: A.MARTY

Ordre du jour :

- **Election du Conseil Syndical suite aux élections municipales :**

Jean-Marie CHANQUOI est élu Président,
Jean-Pierre VERDIER est élu Vice-président,
Annie MARTY est élue Secrétaire,

- **Vote du Budget principal 2020 :**

Monsieur le Président présente le budget 2020 du SIVOS CGL.

Le Comité Syndical, après avoir fait les observations nécessaires, décide d'accepter à l'unanimité le Budget 2020 qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget principal	85542,32	66831,39
RAR 2019		002 18710,93
SECTION INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget principal	15698,25	15698,25

- **Autorisation permanente des poursuites données au comptable pour le recouvrement des produits locaux :**

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, accorde une autorisation générale et permanente pour le comptable public, Monsieur SOUQUERE, concernant les oppositions à tiers détenteurs afin de recouvrer les recettes de la collectivité.

- Désignation des représentants du CNAS(Comité Nationale d'Action Sociale) :

Le CNAS vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leur famille. Chaque adhérent cotise pour l'année et bénéficie de tarifs préférentiels (tickets restaurants, cinéma, piscine...etc)

Madame DONADIEU-MANIERE Carine est désignée en tant que déléguée élue CNAS pour le mandat 2020-2026.

Madame PESTOURIE Marie est désignée en tant que déléguée agent CNAS pour le mandat 2020-2026.

- Vote des tarifs GARDERIE :

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année précédente :

Matin ou soir : 1 enfant 2,30€ 2 enfants 3,25€ 3 enfants 3,70€

Matin et soir : 1 enfant 3,30€ 2 enfants 4,90€ 3 enfants 5,35€

- Divers :

*Il est convenu que le SIVOS rémunère le personnel (Patricia+Hélène) entre 12h00 et 13h30 sur le site de l'école de Chavagnac au vue des besoins que représentent les maternelles.

*Il est également décidé, au vue du contexte sanitaire, que les parents n'entrent plus dans l'enceinte de la garderie et restent au portail de l'école lorsqu'ils amènent ou viennent récupérer leur(s) enfant(s), il faudra seulement sonner à l'interphone.

*Un abri est prévu, au niveau du portail de l'entrée de l'école, dans les travaux engagés par la Mairie des Coteaux Périgourdins.

*Remise en place du panneau d'affichage à l'entrée de l'école au niveau du portail (informations diverses, menus cantine...)

*La classe des maternelles ayant besoin de travaux, il est convenu que le Sivos prenne en charge l'achat du mobilier nécessaire au réaménagement (vestiaires + meubles de rangement = 3000 à 4000 euros)

*Le Sivos accepte la demande de financer le bus afin de permettre une sortie de plus par classe (7 sorties au lieu de 6 actuelles) à la Médiathèque de Terrasson.

*La demande de renouvellement de la méthode de lecture ainsi que l'achat des fichiers Maths pour la classe de CP est acceptée (= environ 300 euros).

*Transports scolaires : pour info, la Région Nouvelle-Aquitaine est en charge du transport et a mis en place une harmonisation des tarifs correspondant à :

-Navette 30€ à l'année (d'école à école)

-Ramassage scolaire calculé en fonction de la tranche du quotient familial :

Tranche 1 (0 à 450 euros) = 30 euros

Tranche 2 (451 à 650 euros) = 51 euros

Tranche 3 (651 à 870 euros) = 81 euros

Tranche 4 (871 à 1250 euros) = 114 euros

Tranche 5 (>1250 euros) = 150 euros